

SPORTS  
LES EXPOS PERDENT  
4-3 CONTRE HOUSTON D 1



ARTS ET SPECTACLES  
FESTIVAL D'ÉTÉ:  
VIRAGE QUÉBÉCOIS C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 21 MAI 1998

www.lesoleil.com

VENTE DES RAFALES

## ExpoCité intervient

### Acceptation d'une offre de vente de la concession en difficulté

KEVIN JOHNSTON  
Le Soleil

La Ville de Québec, par l'entremise d'ExpoCité, s'intéresse directement au dossier des Rafales. L'organisme qui gère les installations du Parc de l'exposition a effectivement obtenu une offre de vente de la concession en difficulté.

«ExpoCité prend une position d'affaires, a commenté Claude Larose, vice-président d'ExpoCité et membre du Comité exécutif de la Ville de Québec. Mais nous n'achetons pas l'équipe. On ne se lance pas dans la gestion de clubs de hockey. Nous voulons simplement servir de courroie de transmission à la réalisation de la transaction finale.»

La gestion se fera par une société en commandite

«L'offre de vente faite par l'Atlanta Professional Hockey Club, qui exploite les Rafales depuis deux ans, permettra d'intéresser les investisseurs locaux. La gestion des activités de l'équipe se fera par l'entremise d'une société en commandite qui devra voir le jour d'ici le 17 juin.»

«Devant les efforts déployés par M. Pagé dans le dossier, a continué Larose, nous sommes convaincus qu'il est possible d'assurer la viabilité d'une

Voir RAFALES en A 2 >

Funérailles de Sinatra



Liza Minnelli et un homme nonidentifié font leur entrée dans la petite chapelle où étaient célébrées les funérailles de Frank Sinatra. Détails en page C 11.

MONTAGNAIS DE 14 ANS

## Sain et sauf

### Deux semaines perdu en forêt à Natashquan

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

QUÉBEC — L'inespéré s'est produit. Deux semaines après sa disparition en forêt, le jeune Lucien Bellefleur, un adolescent de 14 ans de Natashquan, a été retrouvé vivant et en apparence bonne santé, bien que très amaigri, à 25 kilomètres de son point de départ.

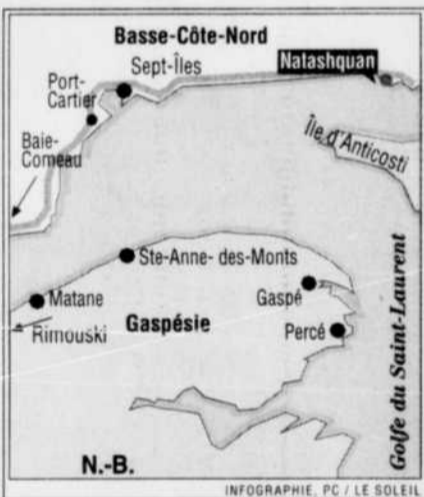
«On souffle enfin», a commenté avec beaucoup de plaisir, hier, le directeur général du Conseil de bande de la communauté montagnaise Nutashquan, Daniel Malek.

«On n'a jamais vu ça, c'est un miracle», a-t-il poursuivi, tout en affirmant

Voir SAIN en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Témoignage Page A 3



LES ENFANTS DE MATERNELLE HABITANT À MOINS DE 0,8 KILOMÈTRE DEVRONT MARCHER



LA MÉTÉO



Maximum 18, Minimum 6  
Ciel variable.  
Demain: ciel variable. Détails page C 2.

QUÉBEC, 102<sup>e</sup> ANNÉE, N° 141  
FLORIDE, 1.65 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES



60¢ PLUS TAXES

## POSESSION DE DROGUE À 9 ans, trop jeune pour être accusé

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

SAINT-ROMUALD — La mise à jour, la semaine dernière, d'un réseau de vente de drogues dans des écoles de la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, sur la Rive-Sud de Québec, a permis aux policiers de se rendre compte que des élèves de niveau primaire comptaient parmi la liste des usagers des produits illicites.

«C'est renversant!», s'est exclamé le sergent Alain Gelly, de la police de Chaudière-Etchemin, en constatant que l'un de ces jeunes n'était âgé que de neuf ans.

«À cet âge-là, on ne peut même pas porter d'accusation contre lui, la loi nous l'interdisant», fait-il remarquer.

Selon le policier, c'est la vigilance de la direction de l'école fréquentée par le jeune qui a permis d'identifier ce consommateur. Il croit peu nécessaire de mentionner la quantité de drogues trouvées en possession de cet élève, encore moins l'école qu'il fréquente. «Ce qui importe, dit-il, c'est que les gens réalisent l'ampleur du problème. À cet âge-là, c'est généralement un moment où l'on fait l'apprentissage des sports et des valeurs de la vie.»

Un autre jeu, âgé de 12 ans, a été aussi visité par les policiers pour possession de drogues.

«Le cas sera évidemment soumis à la Direction de la protection de la jeunesse», soutient le policier qui croit que tous les efforts devront être mis pour «récupérer» ces enfants.

Le sergent Gelly est catégorique en ce qui concerne un troisième élève, âgé de 13 ans celui-là. «Dans son cas, notre décision est prise. Il sera référé devant le Tribunal de la jeunesse pour trafic et possession de drogues.»

La police de Chaudière-Etchemin n'a pas terminé de compiler les dossiers de l'importante rafle qu'elle a menée, la semaine dernière, en procédant à l'interpellation d'une trentaine d'élèves dans quatre écoles du territoire. Douze d'entre eux sont assurés d'être mis en état d'accusation.

Les descentes sont survenues à l'école secondaire Les Etchemins, à l'école secondaire de l'Aubier, à l'école secondaire de l'Horizon et au Juvénat Notre-Dame, des établissements situés à Charny, St-Romuald et St-Jean-Chrysostome.

La direction de la commission scolaire, les responsables des écoles et des délégués des comités de parents ont participé à des séances de travail qui ont conduit les policiers à mener cette opération peu commune.

Suharto s'en va



Mis au pied du mur par la crise économique qui secoue son pays, l'homme fort de l'Indonésie a finalement cédé. Le président Suharto a annoncé sa démission, ce matin, laissant la place au vice-président Baharuddin Jusuf Habibie, qui doit composer un gouvernement de transition, chargé de préparer de nouvelles élections dans les six mois. La vague de protestations menée par les étudiants avait dégénéré, la semaine dernière, lors d'émeutes qui ont fait quelque 500 morts. Encore hier, des dizaines de milliers d'étudiants continuaient d'occuper le siège du Parlement, affirmant qu'ils ne s'en iraient qu'une fois la démission du président obtenue. Suharto, 76 ans, gouvernait l'Indonésie depuis 32 ans. Détails en page A 15 et C 1

## Le Carlton

CANNES — De tous les grands hôtels de la Croisette, le Carlton est considéré comme le vaisseau amiral. Depuis quelques années, les Américains d'Hollywood font leur quartier général de ce palace feutré qui transpire le luxe et l'opulence.

Afin de bien mettre en valeur leurs films à gros budgets, les producteurs yankees placardent l'imposante devanture du Carlton de plusieurs immenses affiches et panneaux publicitaires.

Cette année, par exemple, pour mousser la publicité du «blockbuster» *Godzilla*, qui a pris l'affiche hier en Amérique du Nord, on a installé tout en haut de l'hôtel une affiche aussi grosse que le monstre. «He's longer than the Carlton», qu'il est écrit dessus, avec une flèche allant d'un bout à l'autre de l'édifice. Un effet choc.

À seulement 38 ans, Didier Boidin est le directeur général du Carlton de Cannes, avec ses 338 chambres, 700 employés et son chiffre d'affaires annuel de 60 millions \$.

Ce jeune cadre d'allure décontractée connaît bien le Québec puisqu'il a travaillé à l'Hôtel Intercontinental de

Voir CARLTON en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Les von Trier Page C 5



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

CITIZEN CANNES

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

international  
de  
Québec  
19 au 31 mai 1998

## Un petit débrouillard

Il mérite une médaille d'or, lance la grand-mère du jeune Montagnais

STÉPHANE TREMBLAY  
Collaboration spéciale

■ HAVRE-SAINT-PIERRE — Charlotte Bellefleur, la grand-mère de Lucien Bellefleur, 14 ans, retrouvé vivant mardi soir après avoir été porté disparu en forêt pendant deux semaines, croit sincèrement que son petit-fils mérite une médaille d'or pour sa débrouillardise.

« Nous sommes très contents que cette histoire se termine avec une bonne nouvelle », s'est exclamé en entrevue au SOLEIL, hier, la grand-mère qui se trouvait au chevet de son petit-fils, au Centre de la santé de la Minganie, à Havre-Saint-Pierre, où Lucien est soigné pour des ampoules aux pieds et pour prendre un peu de repos. Il devrait recevoir son congé d'ici quelques jours, en espérant pouvoir retourner en forêt bientôt.

Porté disparu depuis le 5 mai, la famille Bellefleur et la communauté autochtone de Pointe-Parent, près de Natashquan, sur la Moyenne-Côte-Nord, n'ont jamais perdu espoir de le retrouver vivant, raconte avec soulagement et sérénité la grand-mère. « Depuis qu'il a 2 ou 3 ans, Lucien va en forêt avec son grand-père Bernard; c'est lui qui lui a montré à tendre des pièges, à tuer des animaux sans trop les blesser et une foule d'autres conseils très utiles lors d'excursions », a dit M<sup>me</sup> Bellefleur, manifestement fière de son petit-fils.

La grand-mère a pu échanger avec Lucien Bellefleur sur les difficultés rencontrées en forêt, sans nourriture, sans allumettes, sans trop de vêtements puisqu'il ne portait qu'un simple veston blanc au cours de cette mésaventure.

Il dormait le jour dans un creux de rocher et marchait la nuit

« Il m'a dit qu'il dormait un peu le jour dans un creux de rocher où il avait trouvé refuge et il marchait la nuit pour se réchauffer », a dit M<sup>me</sup> Bellefleur, très heureuse de la tournure des événements. « Lucien a mangé quelques fruits trouvés dans le bois et a bu un peu d'eau », dit aussi la grand-mère. C'est dans le creux d'un rocher que Lucien a justement été retrouvé mardi par des bénévoles partis à sa recherche.

### IL A VU LES HÉLICOS

« Lucien m'a mentionné qu'il avait tenté de se faire voir par les pilotes des hélicoptères qui survolaient les lieux à sa recherche, en agitant les bras ou en criant très fort, mais personne n'a pu le voir en raison d'un épais brouillard qui recouvrait cette région située à une vingtaine de kilomètres de Natashquan. Notons que ce village est situé à plus de 1000 kilomètres à l'Est de Québec.

Selon la grand-mère, Lucien aurait perdu un verre de contact et n'aurait donc pu retrouver son chemin et ses amis avec qui il était parti à la chasse aux outardes.

M<sup>me</sup> Bellefleur a tenu à remercier la centaine de bénévoles, les policiers amérindiens et ceux de la SQ qui ont contribué aux recherches.

Les hélicoptères ne pouvaient le voir à cause de l'épais brouillard

### BAIE-COMEAU

## Hydro et les Postes contestent leur évaluation

STEEVE PARADIS  
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Le conseil municipal de Baie-Comeau dénonce l'intention de deux sociétés d'État (Hydro-Québec et la Société canadienne des postes) de contester leur évaluation municipale.

Le conseil a adopté, mardi soir, des résolutions demandant aux gouvernements québécois et canadien d'intervenir auprès de leurs sociétés d'État pour qu'elles arrêtent la contestation de leur évaluation.

Sur les 49 contestations enregistrées à Baie-Comeau, trois concernent Hydro-Québec. Même si les principales valeurs de la société, les barrages, sont déjà exclues du rôle d'évaluation, Hydro conteste l'évaluation de trois de ces édifices dont la valeur totalise 12,3 millions \$. Le maire Claude Martel dit mal comprendre la logique des sociétés gouvernementales « qui tentent d'harmoniser leurs finances en reportant une portion de leur fardeau fiscal dans la cour des municipalités ».

Mais M. Martel est surtout dépassé par le fait que le fédéral conteste l'évaluation du quai de Baie-Comeau, qui s'élève à 32 millions \$, même si le gouvernement ne paie pas de taxes pour cet équipement.

Pour l'élu, cette contestation ne semble avoir pour but que de servir de jurisprudence dans d'autres dossiers de contestation.

M. Martel croit que la contestation du quai fédéral pourrait avoir des

Le conseil demande l'intervention de Québec et d'Ottawa

conséquences graves sur les finances municipales. « Il y a aussi trois ports privés à Baie-Comeau, soit ceux de Reynold, Donohue et Cargill. Une éventuelle contestation de l'évaluation de ces équipements peut avoir une incidence très majeure pour la municipalité », souligne-t-il.

La contestation du quai fédéral est demandée par la Corporation d'administration du port de Baie-Comeau, un organisme dont font partie ces trois compagnies. De plus, cette demande est financée par Transports Canada.

« On a l'impression que tous les riches transfèrent la facture aux moins nantis et aux propriétaires résidentiels, conclut le maire Martel. On est présentement en négociation d'un nouveau pacte fiscal; il est temps que les gouvernements fassent leur part. »

Fait à souligner, sur les 49 contestations reçues, seulement six proviennent du secteur résidentiel même si plusieurs contribuables ont vu leur compte de taxes augmenter avec le nouveau rôle d'évaluation.

Pour l'exercice en cours, les prévisions budgétaires de Baie-Comeau visent les 50 millions \$.

## 1 064 840 \$ à Grande-Rivière



24 employés d'une caisse pop sont passés au guichet... de Loto-Québec récemment. « A-t-on gagné quelque chose au Lotto 6/49? », demande Martine Gagnon, (à l'arrière-plan à droite) à la caissière du dépanneur. À sa grande surprise, cette dernière lui confirme un gain de 1 064 840 \$ lors du tirage du 9 mai. « À partir de cet instant, tout s'est arrêté autour de moi! » confie la représentante d'un groupe de 24 employés de la caisse populaire Desjardins de Grande-Rivière, en Gaspésie. « Nous étions tellement heureux que même les clients s'exclamaient de joie avec nous. Certains nous ont même envoyé des fleurs! » a expliqué, pour sa part, Chantal Moreau (à l'avant, à gauche) accompagnée d'autres partenaires de chance aux bureaux de Loto-Québec à Québec. Le billet fructueux a été acheté au dépanneur Ca-rolyn à Grande-Rivière, lequel recevra un chèque-boni de 10 648 \$ équivalant à 1 % du gros lot.

### SAINTE-ANNE-DES-MONTS

## Les animateurs de CJMC blanchis

Le CRTC rejette deux plaintes

HENRI MICHAUD  
Collaboration spéciale

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rejeté les plaintes déposées par une auditrice annemontoise et un policier de la SQ contre CJMC Radio du Golfe.

Selon Laura Talbot-Allan du CRTC, « le conseil est d'avis que les propos des animateurs (à l'endroit des plaignants) ne représentent pas d'infraction au règlement. Par contre, le conseil considère qu'il y a lieu de s'interroger à savoir si l'acharnement (de façon dissimulée) des animateurs à l'endroit de la plaignante rencontre les exigences de haute qualité... »

L'organisme refuse de se substituer aux tribunaux civils. « Dans des cas où il pourrait y avoir doute, le conseil se doit de trancher en faveur de la notion fondamentale de la liberté d'expres-

sion. Il n'est pas habilité à trancher en matière de diffamation. »

Le dossier pourrait toutefois refaire surface lors de l'audition de la demande de renouvellement de licence.

La plaignante, Marie-Josée Piquette, refuse de commenter publiquement la décision du CRTC. « Des procédures civiles ont été intentées contre CJMC et ses animateurs. Les avocats des parties discutent présentement et ils m'ont recommandé la prudence. »

Une plainte a aussi été déposée au Conseil de presse contre la journaliste Terry Santer. Elle sera entendue

au tribunal d'honneur de l'organisme.

Le propriétaire de CJMC, M. Jacques Vallée, confirme la tenue de discussions. « Une chose est sûre, j'endosse le genre de radio produit à Sainte-Anne-des-Monts et j'ai entièrement confiance au jugement de mes employés. D'ailleurs, je viens de ratifier un contrat de deux ans avec M<sup>me</sup> Santer. » Il s'agit d'un contrat exclusif, a-t-on appris de sources sûres.

En septembre et octobre 1997, la journaliste et l'animateur de l'émission du matin, Stéphane Cyr, ont utilisé des qualificatifs désobligeants à l'endroit d'un policier de la SQ, Jean-Guy Brousseau, et de M<sup>me</sup> Piquette, « sans jamais la nommer... » Outre par les propos entendus, les deux ont déposé des plaintes contre les animateurs. Une troisième plainte, déposée par une résidente de Sainte-Anne-des-Monts, a aussi été rejetée.

## Une brigade de prestige



Les 24 élèves finissants de la cuvée 1997-1998 du cours « Service de restauration » du Pavillon de l'Avenir de Rivière-du-Loup ont eu du pain sur la planche. En plus d'effectuer le service lors des nombreux repas organisés à l'occasion de leurs cours de formation de 900 heures, les étudiants ont travaillé bénévolement à maintes reprises afin d'améliorer leur technique dans les soupers ou soirées de la Fondation loupérienne, du gala Méritas, au congrès des infirmières du Québec et aussi lors de la présentation du gala des Grands Prix du tourisme québécois. Après un an d'études théoriques et pratiques, ils sont fins prêts à prendre le chemin du marché du travail. On reconnaît aux extrémités les trois professeurs, Chantal Lévesque, Betty Sutton et Alicia Coullombe. M. L.

## CARLETON

## Des compressions qui font mal

La direction de la Fédération autonome du collégial (FAC) craint que la prochaine ronde de compressions du gouvernement québécois dans l'enseignement mette les institutions collégiales en péril. Richard Landry, président de la FAC, qui regroupe 18 syndicats d'enseignants et 4000 membres, estime que la coupe de 56 millions \$ prévue pour l'ordre collégial en 1998-1999, dont 8 à 16 millions \$ à retrancher dans les conventions collectives des enseignants, limitera l'accessibilité des étudiants à un enseignement de qualité et fera chuter le nombre de programmes. Le niveau collégial a perdu 214 millions \$ depuis quatre ans. Au Centre d'études collégiales de Carleton, le porte-parole syndical Jean-Marie Bergeron précise que les compressions des dernières années ont fait mal en diminuant de moitié l'encadrement dans certaines matières, en restreignant les services de bibliothèque et en raison du recours grandissant aux professeurs engagés à la leçon. Cette dernière mesure, qui diminue l'encadrement des étudiants, vient en parfaite contradiction avec ce que la ministre Pauline Marois fait miroiter à la population, estime Richard Landry. G.G.

## BAS-SAINT-LAURENT

## Des emplois pour les étudiants

Le programme Placement Carrière été 1998 permettra à 266 étudiants des régions de Kamouraska, Rivière-du-Loup, du Témiscouata et des Basques d'obtenir un emploi d'été. À la suite du processus d'évaluation effectué par le député Paul Crête et le Centre de développement des ressources humaines du Canada, 236 projets, dont quelques-uns qui prévoient deux emplois, ont été acceptés. Les organismes à but non lucratif héritent de 139 projets, le secteur privé, de 61 et le secteur public, de 36, pour un investissement total de 461 804 \$ M.L.

## RIMOUSKI

## Le « bon » docteur...

Dans le bas de vignette accompagnant le texte publié hier au sujet de l'arrivée des deux radio-oncologues français à Rimouski, la personne identifiée comme étant le Dr Redouane Bettahar était en réalité le Dr Georges Lévesque, du Centre hospitalier régional de Rimouski. Indirectement, la photo rendait justice au médecin rimouskois, compte tenu des efforts qu'il a déployés pour trouver ces deux spécialistes qui seront à Rimouski dès le mois d'octobre. C.T.

## MATANE/BAIE-COMEAU

## Deuxième navire

La Société des traversiers du Québec (STQ) annonce l'affectation d'un deuxième navire, durant la saison estivale, à la traversée Matane/Baie-Comeau/Godbout. Ainsi, le Félix-Antoine-Savard, dernier-né de la flotte, s'ajoutera au Camille-Marcoux dès le 21 juin et jusqu'au 21 août. La STQ compte utiliser prioritairement le Félix-Antoine-Savard pour transporter les véhicules lourds. Un plus grand nombre de véhicules de promenade pourront accéder à bord du Camille-Marcoux.

## CAP-CHAT

## Début des travaux du parc éolien

Des représentants du Groupe Axor et du gouvernement du Québec doivent annoncer, vraisemblablement demain, le début des travaux de construction d'un premier parc éolien à Cap-Chat. D'ici les prochains mois, quelque 75 éoliennes à axe horizontal seront installées à l'ouest de cette localité gaspésienne. Puis, en 1999, une soixantaine d'autres seront érigées dans la région de Matane. Le projet « Le Nordais » regroupe divers partenaires dont le fabricant d'éoliennes Micon et le consortium japonais Nichimen. Le projet global est évalué à 160 millions \$. H.M.



COLLABORATION SPÉCIALE ANDRÉ BÉCU

## CHANDLER

## Le temps des complicités

Des résidents, des bénévoles, des membres du comité des usagers et des employés de ce qui a longtemps été connu sous le nom de Villa Pabos ont participé dernièrement, au CHSLD Pabok, à Chandler, aux activités de la Semaine des centres d'hébergement de soins de longue durée. Un dîner au crabe, une journée « portes ouvertes » au CHSLD Pabok, une journée musicale offerte par les Lions de Percé, la visite des Chevaliers de Colomb de Chandler ont notamment ponctué cette semaine, qui s'est déroulée

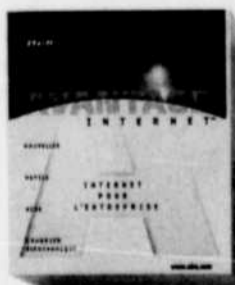
sous le thème « Le Temps des complicités ». Brigitte Grenier, au centre de la photo, précise que ces complicités ont pris plusieurs formes pendant la semaine. « Tous les résidents, environ 40 personnes, ont été jumelés à des membres de la communauté. Ces citoyens ont offert des petits cadeaux, des petites douceurs aux résidents, comme des fleurs, une sortie, une séance de coiffure, même un massage. L'idéal serait de prolonger ces complicités à longueur d'année », estime M<sup>me</sup> Grenier. G.G.

Pour recevoir  
**Internet gratuitement,**  
il faut faire un petit numéro.



**1 877 PME-BELL**

(sans frais)



Si votre entreprise fait ses interurbains d'affaires avec Bell, elle recevra Internet gratuitement pendant un an :

**75 heures d'utilisation par mois**  
**Une adresse de courrier électronique**  
**Aucuns frais de mise en service**

[www.bell.ca/avantageinternet](http://www.bell.ca/avantageinternet)



En affaires, il n'y a que des solutions.

Certaines conditions s'appliquent.

## TOURISME

## La baie des Chaleurs doit renforcer son image

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

CARLETON — Les promoteurs touristiques de la baie des Chaleurs doivent identifier des symboles forts, comme la plage et l'aventure-nature, et les mettre en valeur s'ils veulent relancer une industrie en déclin depuis deux ans et un secteur éprouvé plus que le reste de la Gaspésie par la publicité faite par le Nouveau-Brunswick.

Une étude réalisée récemment par l'expert Robert Janody et remise au groupe Action-tourisme Baie des Chaleurs suggère de mettre l'accent sur les produits d'appel forts que sont les activités balnéaires, et d'injecter plus de 1 million \$ au cours des trois prochaines années pour rivaliser avec le voisin atlantique.

« Il faut que la baie des Chaleurs identifie un attrait fort, comme le rocher Percé l'est pour l'extrémité de la péninsule. Nos plages et le plein air peuvent jouer ce rôle », estime la présidente d'Action-tourisme, Rolande Comeau.

Le temps où les touristes effectuaient majoritairement le tour de la Gaspésie est révolu, et chaque secteur de la péninsule doit maintenant voir à sa propre promotion, puisque les gens visitent un territoire plus petit.

« Pour faire de la rétention touristique, nous devons convaincre les gens de passer d'abord par le côté sud de la Gaspésie, alors que 70 % des touristes entrent par le côté nord. Quand ils arrivent ici, à la fin de leurs vacances, leur budget est déjà dépensé », estime M<sup>me</sup> Comeau. Il faut parallèlement améliorer l'infrastructure d'accueil à Pointe-à-la-Croix, une porte d'entrée pour la clientèle venant du Nouveau-Brunswick.

Rolande Comeau ne se laisse pas intimider par le 1 million \$ à investir en promotion. « L'étude, c'est comme un catalogue. Nous ne sommes pas obligés de tout acheter en même temps. Il faut d'abord prioriser la visibilité de la région sur des panneaux au Bas-Saint-Laurent et accroître le nombre de nos membres. Il faut aussi renforcer les attraits majeurs déjà en place, comme le parc de Miguasha, le Musée acadien de Bonaventure, la Bataille de la Ristigouche et le Village loyaliste de New Richmond. Si nous gardons les gens deux heures de plus, ils vont coucher ici. »

Action-tourisme Baie des Chaleurs ne compte qu'une cinquantaine de membres présentement, mais l'assemblée annuelle de cette semaine a attiré de nouveaux visages. L'organisme veut notamment recruter des commerçants qui ne tirent pas leur revenu principal du tourisme, comme les détaillants d'essence et les épiciers, mais qui en profitent. « C'est dans leur intérêt qu'il vienne encore plus de monde », note M<sup>me</sup> Comeau. Les acteurs touristiques de la baie des Chaleurs, chiffres à l'appui, avancent que la température de l'eau, entre Miguasha et Bonaventure, se compare à celle de la côte est du Nouveau-Brunswick.